

'Le droit à la vie privée doit devenir un automatisme'

Les sociétés doivent intégrer le respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel dans leur mode de pensée. À défaut, elles s'exposent à de lourdes sanctions. Tel est l'avis de Peter Hustinx, Contrôleur européen de la protection des données.

Traduction de l'interview menée par Wim De Preter le 22 février 2013, Source: De Tijd

Il y a vingt ans, lorsque vous en appeliez au respect de la vie privée, le mieux que vous pouviez obtenir de vos interlocuteurs était un regard compatissant. Mais aujourd'hui, à l'ère des moteurs de recherche, des cookies, des profils internet et de l'omniprésence des médias sociaux, la donne a changé. Ainsi, les médias font régulièrement état de fuites de données sur l'internet ou d'utilisation abusive d'informations personnelles par des entreprises et des autorités publiques. Le monde politique, lui aussi, est devenu beaucoup plus sensible à ce thème. Tout particulièrement en Europe : dans les prochains mois, la Commission européenne et le Parlement européen ainsi que les ministres compétents des États membres devraient s'accorder sur une législation contraignante adaptée aux besoins de l'ère de l'internet.

Personne n'a été confronté davantage à l'évolution de la législation que le Néerlandais Peter Hustinx, Contrôleur européen de la protection des données (CEPD). Il a débuté sa mission européenne en 2004, après avoir exercé pendant plus de 12 ans la fonction de contrôleur de la protection des données aux Pays-Bas. "Le tout premier jour, je n'ai fait que boire du café, car il n'y avait vraiment rien. Juste un étage vide sans collaborateurs et un budget trop restreint".

Mais le 'gentil chien de garde' s'est entre-temps mué en une institution européenne faisant autorité, disposant de 50 agents et bénéficie d'un budget annuel de plus de 7 millions d'euros. "Nous sommes partis de rien pour finalement aboutir à quelque chose. Je ne suis absolument pas mécontent", déclare Peter Hustinx, qui prendra sa retraite dès l'année prochaine. "À présent, nous nous trouvons à un stade où il nous faut mettre en œuvre de la meilleure manière possible les obligations et principes que nous avons établis ces dernières années. Nous n'avons pas assez consulté par le passé. Les règles sont bel et bien là, mais les parties à qui nous transmettons nos données ne les appliquent pas toujours à suffisance. Elles doivent encore combler leur retard dans de nombreux domaines."

Est-ce la législation qui n'est pas assez stricte ou le contrôle qui fait défaut?

Peter Hustinx: "Les deux, et personne n'est à blâmer. La législation actuelle est née à un moment où tout n'évoluait pas encore aussi vite. Il faut se départir de l'idée qu'une entreprise se soumet de temps à autre à un contrôle et peut, le reste du temps, continuer son petit bonhomme de chemin. Le principal volet des propositions de Madame Reding consiste à définir clairement les obligations et devoirs des responsables (les entreprises et les autorités publiques): la façon dont ils doivent gérer les données à caractère personnel, les démarches qu'ils doivent avoir entreprises avant de pouvoir se lancer sur le marché, ainsi que des concepts tels que celui d'*accountability* (la responsabilisation) ou de la *privacy by design* (l'intégration de la protection des données à caractère personnel dès la conception de nouveaux produits ou services, ndlr). Par ailleurs, la proposition vise à régir les pouvoirs d'exécution et prévoit également des amendes dont le montant peut se chiffrer en millions d'euros. C'est déjà tout autre chose."

"De nos jours, même les plus petits développeurs d'applications connaissent l'existence – du moins vaguement – du droit d'auteur et du droit des marques, car cela lui est indispensable pour commercialiser ses produits. Fort bien! Mais aujourd'hui, il doit aussi prendre conscience du fait qu'il doit satisfaire à certaines règles de base relatives aux données à caractère personnel. Dans le cas contraire, son produit risque de ne pas être jugé conforme. Aujourd'hui, bon nombre de ces applications sont gratuites. Mais dans la pratique, vous payez, étant donné le matraquage constant que vous subissez. Je pense que nous allons tout mettre en œuvre pour équilibrer ces aspects dans les années à venir."

Cette sensibilité est-elle déjà assez présente chez un géant comme Facebook?

Hustinx: "Pas encore, mais elle s'accroît énormément pour le moment. Voyez-vous, Facebook est une entreprise américaine dotée d'une mentalité du type 'Silicon Valley'. En un rien de temps, ce génie qu'est Mark Zuckerberg a mis sur pied un projet fantastique pour ensuite écarter tout le monde sur son passage. Mais le fait est que Facebook n'est confronté qu'aujourd'hui pour la première fois aux résistances visant à protéger la vie privée ainsi qu'à la surveillance des autorités publiques. Certes, le contrôleur irlandais fait figure de pionnier en la matière, mais il ne s'agit là que des prémices d'une implication aux conséquences bien plus contraignantes des contrôleurs européens."

"Facebook met actuellement tout son potentiel de création en œuvre pour optimiser son modèle d'entreprise et son positionnement sur le marché mobile. Loin de moi l'idée d'être rabat-joie, mais la grande question reste de savoir si les utilisateurs ont eux-mêmes suffisamment d'emprise sur tout cela. En effet, toutes ces nouveautés sèment souvent une grande confusion et plusieurs applications ont du reste déjà été retirées. Songez notamment

à la reconnaissance faciale qui, de prime abord, apparaissait aux yeux de tous comme une nouveauté idéale... Je reste très sceptique à ce sujet. Je n'ai pas envie de jouer au moralisateur, mais cette tentation de la facilité d'utilisation, ce chant des sirènes nous enjoignant à tous d'utiliser ces nouvelles applications parce qu'elles sont géniales et qu'il ne faut surtout pas être hors du coup... Non ! Il convient de réfléchir avant de sauter."

Pouvons-nous justement espérer des utilisateurs qu'ils y réfléchissent?

Hustinx: "C'est précisément l'élément inquiétant de tout ce mécanisme: il s'agit bien souvent de personnes naïves ou qui n'ont qu'une vision tronquée de la problématique. Elles estiment n'avoir rien à cacher. Mais lorsque nous leur expliquons ce qu'il en est exactement, elles répondent souvent que cela leur fait un peu peur et qu'elles pensaient que c'était bien plus sécurisé. C'est donc la preuve que le mécanisme du marché ne fonctionne pas de manière aussi optimale. C'est pourquoi il convient de rendre les choix plus explicites. Il faut veiller à ce que le prestataire d'un service soit toujours responsable de A, B et C, mais que l'utilisateur doive donner sa préférence pour D, E et F. À l'heure actuelle, cette marge de manœuvre est bien trop grande. J'estime que cela représente une forme de manipulation, d'abus systématique de la naïveté du client."

"Nous connaissons tous les services qui proposent une messagerie gratuite et illimitée. Mais pour pouvoir en bénéficier, vous devez marquer votre accord sur les conditions générales. Il en résulte que votre prestataire de services détient toutes vos informations et peut les utiliser comme bon lui semble. Jamais vous ne donneriez votre accord aussi rapidement si une personne vous adressait la même demande en rue."

"Ces conditions générales sont-elles vraiment contraignantes? Cette offre est-elle réellement valable? Tout ceci me pose de gros problèmes. Je pense que nous devons nous baser sur la réforme de la législation pour en conclure que tel n'est pas le cas et qu'en réalité, il s'agit en grande partie d'un abus."

L'Europe est-elle en mesure d'imposer un modèle aux entreprises d'envergure internationale?

Hustinx: "Absolument. Tant Facebook que Google font aujourd'hui l'objet d'une enquête spéciale. À un moment donné, Google a eu la brillante idée de n'établir qu'une seule et unique politique en matière de vie privée pour tous ses différents produits et services. Cela signifie donc aussi que Google va élargir son champ d'action. Par conséquent, nous allons d'abord vérifier si c'est vraiment possible. Quoi qu'il en soit, Google reste dans le collimateur et il n'est pas exclu que la réponse formulée dans les prochains mois soit : 'ces mesures ne suffisent pas'."

"Parallèlement à cela, Google et Facebook sont aussi soumis à une surveillance particulière de la part de la FTC (la 'Federal Trade Commission', un organisme public chargé entre autres de la protection des consommateurs, ndlr.) aux États-Unis. L'an dernier, la FTC a pris la lourde décision de placer Google et Facebook sous surveillance renforcée pour une durée de 20 ans. Les deux géants font dès lors régulièrement l'objet d'audits et encourent des amendes très élevées en cas d'infraction. En conclusion, si nous parvenons à clarifier le tout en Europe, nous pourrions former une sorte de tandem stratégique avec le contrôleur américain."

Vous avez commencé votre carrière dans les années 70 après avoir effectué une partie de vos études aux États-Unis. À l'époque, la question de la vie privée y était plus présente qu'ici. Aujourd'hui, c'est l'inverse.

Hustinx: "Dans les années 70, lorsque les États-Unis ont connu le scandale du 'Watergate', nous nous situions en fait quasiment au même niveau. Mais dans les années qui ont suivi, sous la présidence de Ronald Reagan, la volonté politique s'est avérée insuffisante outre-Atlantique. Et l'Europe, de son côté, a poursuivi sa marche en avant, en développant la doctrine selon laquelle le respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel étaient en réalité deux droits fondamentaux. Et durant ces dix dernières années, nous avons bien sûr subi les conséquences néfastes de l'après-11 septembre et de la période Bush. Toutefois, si les différences entre les États-Unis et l'Europe sont évidentes, la concertation s'est fortement accrue ces dernières années. Même si personne ne parle encore de droit fondamental aux États-Unis, au terme de son premier mandat, le président Obama a publié un livre blanc dans lequel il évoque des concepts tels que le droit des consommateurs et le droit à la vie privée. S'il obtient une marge de manœuvre assez large, les États-Unis réaliseront de grandes avancées en la matière."